



Investir dans  
l'aménagement  
des sites de pratique  
d'activités de plein  
air du Québec:  
**continuons!**

Mémoire de la Coalition québécoise du plein air  
présenté au ministère des Finances du Québec  
dans le cadre des consultations prébudgétaires  
**2023-2024**

Février 2023

## Résumé

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2023-2024, la Coalition québécoise du plein air demande au ministère des Finances d'accorder au ministère de l'Éducation les crédits budgétaires nécessaires afin de reconduire le Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air (PAFSSPA) à hauteur de 33 millions de dollars par année, au moins jusqu'en 2026-2027. L'entretien récurrent de ces sites et sentiers devrait lui aussi être soutenu à travers ce programme, ce qui représente un investissement supplémentaire de 6,5 millions de dollars par année.

Nous reconnaissons les importantes sommes qui ont déjà été investies dans le plein air ces dernières années et nous proposons au gouvernement du Québec de poursuivre dans cette voie. En effet, les besoins du milieu ne sont pas encore comblés. Les nombreuses retombées de la pratique d'activités de plein air, sur l'économie, la santé, l'environnement et les collectivités, les défis que le milieu doit relever ainsi que les politiques et les priorités gouvernementales actuelles représentent autant de bonnes raisons de mettre en œuvre notre recommandation et de continuer d'investir dans le plein air.

# Table des matières

Résumé	2
Avant-propos	4
Notre demande	7
Contexte de notre intervention	8
Une foule de bonnes raisons de continuer d'investir dans l'aménagement des sites de pratique d'activités de plein air	10
Conclusion	15
Références	16

# Avant-propos

## Le plein air au Québec

Le Québec est un territoire d'exception pour la pratique d'activités de plein air<sup>1</sup>. Nous y comptons:

- **45 000 km** de parcours pagayables, dont les accès doivent être développés dans plusieurs cas;
- **Plus de 500 lacs** accessibles au public pour pratiquer des activités de pagaie;
- **345 sites** de pratique de plongée sous-marine;
- **165 sites** de pratique de kitesurf et/ou de snowkite;
- **17 500 km** de sentiers de randonnée pédestre;
- **10 600 km** de voies cyclables, dont 5 100 km sur la Route verte;
- **6 800 km** de sentiers de ski de fond;
- **2 600 km** de sentiers de vélo de montagne;
- **1 530 km** de sentiers équestres fédérés;
- **100 sites** de pratique d'escalade de rocher et de glace;
- **90 sites** de pratique de ski de montagne;
- **45 sites** de pratique de spéléologie;
- **15 sites** de pratique de canyoning.

Une diversité de gestionnaires, dont les ressources et les moyens sont pour le moins inégaux, sont responsables de ces sentiers et de ces sites. Les territoires gérés par la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) et Parcs Canada disposent de moyens financiers importants, ce qui n'est pas le cas de très nombreux sites et sentiers qui sont gérés par des municipalités, des MRC et des organismes à but non lucratif (OBNL). Ces petites organisations, et en particulier les OBNL, doivent faire preuve d'une grande débrouillardise pour aménager, entretenir, promouvoir et pérenniser leurs sites de pratique avec peu de soutien financier et beaucoup de bénévolat.

<sup>1</sup> Les activités de plein air sont des activités physiques autopropulsées ou pratiquées à l'aide d'une assistance mécanique ou animale. Elles sont pratiquées dans un rapport direct avec des éléments de la nature dans un état d'esprit de détente ou d'aventure (Bergeron et al., 2022). Le secteur du plein air comprend le tourisme d'aventure, qui regroupe des activités ou une combinaison d'activités de plein air pratiquées dans un milieu naturel particulier (inusité, exotique, isolé, inhabituel ou sauvage) et impliquant un niveau de risque variable selon le type d'environnement ou la nature des activités.

Ils offrent néanmoins des expériences de plein air de grande qualité dont profitent de plus en plus la population québécoise et les touristes. En effet, la fréquentation des sentiers et des sites de plein air ne cesse d'atteindre de nouveaux sommets<sup>2</sup>. La pandémie de COVID-19 a contribué à amplifier l'engouement pour les activités de plein air, mais il s'agit d'une tendance profonde. En 2016, 66 % des Québécoises et des Québécois pratiquaient au moins une activité de plein air, une augmentation de 20 % en 10 ans. On comptait alors, au Québec:

**3,4 millions**

d'adeptes de  
**randonnée pédestre**  
et **1,9 million**  
d'adeptes de **raquette**

**3,4 millions**  
d'adeptes de **vélo**

**1,4 million**  
d'adeptes de **canot**

**600 000** adeptes  
de chacune de ces  
activités: **vélo de  
montagne, kayak,  
ski de fond et  
randonnée équestre\***

\* (Chaire de tourisme Transat ESG UQAM, 2017)

## La Coalition québécoise du plein air

Créée en 2013, la Coalition québécoise du plein air rassemble 18 organismes nationaux et quelques organismes régionaux désireux de parler d'une même voix pour faire valoir les bénéfices du plein air et l'importance de créer des conditions gagnantes pour favoriser l'accessibilité des sites de pratique, leur pérennité et leur préservation. Elle a pour mission d'influencer les politiques et les législations publiques actuelles et futures en faveur de la pratique du plein air, pour le bien-être collectif. La Coalition préconise une approche collaborative, participative, constructive, novatrice, transparente et inclusive.

Reconnues comme partenaires du gouvernement du Québec dans leur secteur d'activité, les organisations membres de la Coalition québécoise du plein air veillent au développement des activités de plein air les plus pratiquées par la population québécoise et contribuent depuis des décennies à l'avancement de la société.

<sup>2</sup> Par exemple, l'achalandage sur les sentiers pédestres a crû de 63 % entre 2019 et 2021 (Rando Québec, 2021). Toujours entre 2019 et 2021, l'achalandage moyen dans les parcs régionaux a augmenté de 28 %. Pour 2021 seulement, le nombre de jours de visite dans chaque parc est estimé à 128 300, pour un total de plus de 6,2 millions de jours de visite sur ces territoires (Raymond Chabot Grant Thornton, 2022b). En 2021-2022, le réseau des parcs nationaux de la Sépaq a enregistré le nombre record de 10,1 millions de jours de visite, une croissance de 26,9 % par rapport à 2020-2021 (Sépaq, 2022).

Ensemble, les membres de la Coalition québécoise du plein air représentent plus de **68 000 individus** et **2 000 organisations** du milieu du plein air.

<b>Association des camps du Québec</b>	450 organismes
<b>Association des guides professionnels en tourisme d'aventure</b>	
<b>Association des parcs régionaux du Québec</b>	65 parcs régionaux
<b>Aventure Écotourisme Québec</b>	226 entreprises touristiques
<b>Canot Kayak Québec</b>	1 040 individus et 9 organisations membres
<b>Cheval Québec</b>	19 210 individus et 154 organisations membres
<b>Eau vive Québec</b>	1 800 individus et 35 organisations membres
<b>Fédération des éducatrices et éducateurs physiques enseignants du Québec</b>	650 membres
<b>Fédération Québécoise de Kite</b>	1 000 individus et 11 organisations membres
<b>Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade</b>	10 000 individus et 70 organisations membres
<b>Québec subaquatique</b>	1 205 individus et 63 organisations membres
<b>Rando Québec</b>	5 000 individus et 190 organisations membres
<b>Regroupement ski de fond Laurentides</b>	
<b>Réseau des unités régionales de loisir et de sport</b>	17 unités régionales de loisir et de sport
Réseau plein air Québec	11 fédérations de plein air
<b>Sentier international des Appalaches</b>	500 membres
<b>Ski de fond Québec</b>	5600 individus et 108 organisations membres
<b>Spéléo Québec</b>	4 222 individus et 5 organisations membres
<b>Vélo Québec</b>	4 105 individus et 528 organismes membres
<b>Voile Québec</b>	14 000 individus et 65 organisations membres

## Notre demande

La Coalition québécoise du plein air demande au ministère des Finances d'accorder au ministère de l'Éducation les crédits budgétaires nécessaires afin de **reconduire le Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air (PAFSSPA)** à hauteur de **33 millions de dollars par année**, au moins jusqu'en 2026-2027.

La Coalition québécoise du plein air demande également de **bonifier le PAFSSPA** afin de couvrir l'entretien récurrent des sites et des sentiers de pratique d'activités de plein air. À cette fin, un investissement de **6,5 millions de dollars** supplémentaires par année serait nécessaire.

## Contexte de notre intervention

En 2018, le ministère de l'Éducation a lancé le Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA), devenu en 2021 le Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air (PAFSSPA). Ce programme, fort apprécié par la Coalition québécoise du plein air, ses membres et les gestionnaires locaux de sites de pratique d'activités de plein air, a permis de soutenir les travaux d'amélioration, de réfection de sites non sécuritaires et de développement de nouveaux sites et sentiers de pratique du plein air. Grâce à des investissements de plus de 40 millions de dollars (\$), 537 projets répartis dans toutes les régions du Québec ont été soutenus dans le cadre de quatre appels à projets. Ils ont grandement contribué à améliorer l'accessibilité des sites et sentiers (notamment pour les personnes handicapées), à augmenter leur nombre un peu partout au Québec et à renforcer la sécurité des adeptes d'activités. En effet, les travaux réalisés grâce au soutien financier du PAFSSPA doivent respecter les normes (d'aménagement et de sécurité, notamment) établies par les organismes nationaux de loisir reconnus<sup>3</sup>.

Nous tenons à saluer les importants investissements réalisés jusqu'à maintenant à travers ce programme. Ils ont permis de répondre à des besoins criants du milieu du plein air: aucun programme n'existait auparavant pour soutenir financièrement les travaux d'amélioration, de mise à niveau et de développement des sites de pratique d'activités de plein air avec, de surcroît, des critères d'attribution suffisamment accessibles pour de petits OBNL<sup>4</sup>. L'ajout du volet *développement*, en 2021, a été particulièrement positif pour le milieu.

Cependant, aucun appel de projets n'a été annoncé depuis 2021, bien que le guide Règles et normes (MÉQ, 2021c) énonce que le programme doit se terminer en 2024.

Dans le contexte où la mise à niveau, l'amélioration et le développement de sites et sentiers sont loin d'être terminés, de nouvelles sommes doivent être investies pour assurer l'accès de la population à des expériences de plein air sécuritaires et de qualité partout au Québec et notamment près des milieux habités (MÉQ, 2021a). Les nouveaux défis auxquels les gestionnaires de sites de pratique sont confrontés (augmentation de l'achalandage, de la fréquence et de la gravité des intempéries, préoccupation grandissante pour la sécurité et la qualité de l'expérience, etc.) justifient également la reconduction de ce soutien financier.

<sup>3</sup> D'ailleurs, le MÉQ finance la création de réseaux nationaux de plein air dont l'un des objectifs est d'assurer le respect, par les sites de pratique, de standards minimaux. Nous croyons que le PAFSSPA doit offrir un soutien financier suffisant pour que les gestionnaires de sites puissent respecter ces standards et contribuer au succès des projets des réseaux nationaux de plein air.

<sup>4</sup> Ces besoins avaient par ailleurs été rapportés par le ministère de l'Éducation lui-même, dans son *Avis sur le plein air* (MÉES, 2017) et par la Coalition québécoise du plein air (2018) dans son mémoire présenté lors des consultations prébudgétaires 2018-2019.



Par ailleurs, ni le PAFSSPA ni aucun autre programme n'existe à ce jour pour soutenir financièrement les besoins d'entretien réguliers et ponctuels (nettoyage d'arbres tombés, vérification et remplacement des infrastructures et du mobilier, retrait de débris, entretien des systèmes de drainage, etc.). L'entretien régulier permet d'éviter que des dégradations et d'autres problèmes majeurs ne rendent la mise à niveau nécessaire: elle est plus coûteuse et pourtant admissible dans la dernière mouture du PAFSSPA et c'est pourquoi nous demandons qu'un soutien financier soit prévu pour les travaux d'entretien. La pérennité des sites de pratique d'activité de plein air en dépend.

Les besoins financiers des gestionnaires en matière de développement, d'amélioration et de mise à niveau des sites de pratique d'activités de plein air ont été évalués par 12 organismes nationaux de loisir membres de la Coalition québécoise du plein air et désignés responsables, par le ministère de l'Éducation, de la régie de leurs activités. Ces besoins financiers s'élèvent à 125 millions \$. En tenant compte du fait que l'aide financière maximale offerte à travers le PAFSSPA ne peut excéder 80 % des coûts admissibles, les investissements demandés pour la reconduction du PAFSSPA sont de 100 millions \$ sur trois années, soit 33 millions \$ par année au moins jusqu'en 2026-2027. Toujours selon les 12 organismes nationaux de loisir, les gestionnaires de sites et de sentiers ont des besoins financiers s'élevant à plus de 8 millions \$ pour assurer un entretien annuel adéquat. En tenant compte du 80 % de coûts admissibles, un investissement annuel de 6,5 millions \$ supplémentaires est requis.

# Une foule de bonnes raisons de continuer d'investir dans l'aménagement des sites de pratique d'activités de plein air

Offrir un soutien financier pour aménager les sites de pratique d'activité de plein air représente un excellent investissement pour le gouvernement du Québec: les retombées économiques des activités de plein air ainsi que les bienfaits qui leur sont associés, notamment sur la santé, justifient à eux seuls que le ministère des Finances accorde les crédits nécessaires au ministère de l'Éducation afin de reconduire et bonifier le PAFSSPA. Cette mesure est, de plus, tout à fait cohérente avec les politiques et les priorités gouvernementales actuelles. Les nouveaux défis auxquels sont confrontés les gestionnaires de sites de pratique la rendent encore plus nécessaire. Il faut, plus que jamais, continuer d'investir dans le plein air.

## Amplifier les retombées économiques déjà importantes du plein air

Chaque année au Québec, le plein air génère d'importantes retombées économiques, crée et maintient des emplois en plus de contribuer significativement au développement des régions.

Selon une étude effectuée en 2016, la contribution totale du secteur du plein air à l'économie du Québec s'élève à 2,2 milliards \$ et la pratique d'activités de plein air génère plus de 30 000 emplois directs, indirects et induits, totalisant 913 millions \$ en salaires. Cette année-là, les adeptes de plein air québécois ont fait des dépenses estimées à 2,8 milliards \$ et leurs dépenses récréotouristiques ont contribué à l'économie du Québec pour un total d'environ 1,6 milliard \$. C'est sans compter les retombées touristiques des visiteurs de l'extérieur du Québec qui pratiquent des activités de plein air chez nous (Chaire de tourisme Transat ESG UQAM, 2017).

Des données plus récentes illustrent l'importante croissance économique du secteur du plein air: en 2021, les revenus d'exploitation des parcs régionaux membres de l'Association des parcs régionaux du Québec totalisaient 40,7 millions \$ (moyenne de 1,2 millions \$ par parc régional) et étaient en croissance de 28 % par rapport à 2020 (Raymond Chabot Grant Thornton, 2022b).

Il n'est plus possible de nier que, dans les régions du Québec, la vitalité économique ne dépend plus seulement des activités d'extraction et de transformation des matières premières. Les activités de plein air pratiquées sur notre vaste territoire contribuent de manière substantielle à l'économie.

## Renforcer les bienfaits du plein air sur la santé, les collectivités et l'environnement

---

La pratique d'activités de plein air est associée à de nombreux bénéfices, tant pour les individus que pour les collectivités.

La pratique d'activités de plein air représente un outil de santé publique crucial, non seulement pour lutter contre les conséquences dévastatrices de la sédentarité, dont les coûts sont évalués à 2,2 milliards \$ par année au Canada (La Presse canadienne, 2023), mais aussi pour favoriser la santé mentale de tous les Québécois et les Québécoises. En effet, la littérature montrant que la pratique d'activités physiques et le contact avec la nature procurent d'importants bienfaits sur la santé physique, mentale et cognitive est aujourd'hui abondante (voir par ex. dans *l'Avis sur le plein air: Au Québec, on bouge en plein air!*, MÉES, 2017). Une récente revue de la littérature scientifique a d'ailleurs permis de confirmer, sur la base d'une preuve scientifique solide, que le contact avec la nature réduit le stress et l'anxiété (Institut de cardiologie de Montréal, 2021).

Tandis que le contact régulier avec la nature est associé à l'adoption de comportements plus respectueux de l'environnement (MÉES, 2017), la pratique d'activités de plein air est un important outil d'éducation relative à l'environnement. En effet, une sensibilité aux milieux naturels est requise afin de faire face collectivement aux impératifs de conservation des milieux naturels, de protection d'espèces menacées et de lutte contre les changements climatiques. Par ailleurs, lorsque les milieux naturels sont rendus accessibles, les acteurs privés, les municipalités et les individus sont davantage portés à les préserver.

Des études avancent également que le contact avec la nature apporte des bienfaits sociaux, notamment en favorisant les interactions et la cohésion sociales (Institut de cardiologie de Montréal, 2021; MÉES, 2017).

## Réaliser les politiques et les priorités gouvernementales

---

Notre demande de renouveler le PAFSSPA représente un moyen concret pour le gouvernement du Québec d'atteindre les objectifs et les orientations stratégiques qu'il s'est fixés en matière de pratique régulière d'activités physiques et de plein air, d'adoption de saines habitudes de vie, d'accès aux milieux naturels pour la population et de mise en valeur des paysages et du territoire. Ces engagements ont été pris à travers divers plans d'action et politiques, comme:

- la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir (2017), *l'Avis sur le plein air* qui en découle (MÉES, 2017) et le Plan d'action pour valoriser la pratique d'activités physiques, sportives et récréatives au Québec 2022-2027;

- la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire – Mieux habiter et bâtir notre territoire (2022);
- la Politique de la réussite éducative (2017) et son Plan de relance pour la réussite éducative 2021-2022;
- la Politique de la jeunesse (2015);
- la Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure 2012-2020;
- la Politique gouvernementale de prévention en santé (2015) et son Plan d'action inter-ministériel 2022-2025.

Par ailleurs, au cours de la dernière campagne électorale, le gouvernement de la Coalition avenir Québec a promis de donner plus d'accès à la nature pour les Québécois. Nous applaudissons les mesures déjà dévoilées en ce sens. Nous souhaitons cependant réitérer qu'une multitude de sites de pratique d'activités de plein air offrent des expériences sécuritaires, agréables, respectueuses de la capacité de support du milieu, et ce, en dehors des réseaux de la Sépaq et du Sentier national au Québec. Nous devons donner, à tous les gestionnaires de sites, les moyens de continuer de faire vivre ces expériences inoubliables et sécuritaires à la population québécoise et aux touristes.

Au-delà de ces apports, il apparaît urgent de soutenir financièrement les efforts déployés par les gestionnaires pour aménager, mettre à niveau, développer et entretenir les sites et sentiers de pratique d'activités de plein air, compte tenu des nouveaux défis auxquels ils sont confrontés.

## Aider le milieu du plein air à répondre à la demande et à relever de nouveaux défis

Aux yeux de la Coalition québécoise du plein air et de nombreux acteurs du milieu, l'aménagement d'un site de pratique d'activités de plein air doit être guidé par 3 critères:

- rendre un milieu naturel accessible au public pour la pratique d'une ou de plusieurs activités tout en minimisant leur impact sur ce milieu;
- assurer la sécurité des adeptes d'activités;
- proposer une expérience de qualité.

Or, depuis quelques années, les gestionnaires de sites de pratique d'activités de plein air font face à de nouveaux défis, qui rendent l'atteinte de ces trois premiers critères plus difficile. Ils et elles doivent:

- aménager et entretenir des sites robustes pouvant supporter un achalandage accru;

- aménager et entretenir des sites durables et résilients face aux conséquences des changements climatiques;
- composer avec l'essoufflement des bénévoles et la nécessaire professionnalisation du milieu dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre;
- faire face à l'augmentation du coût des primes d'assurances, voire à l'impossibilité d'obtenir une police d'assurance pour certaines activités ou certains sites.

Sans un soutien financier adéquat, les gestionnaires de sites de pratique d'activités de plein air ne pourront surmonter ces défis. La qualité de l'accès aux milieux naturels, la sécurité des pratiquantes et des pratiquants d'activités de plein air de même que la renommée du Québec dans le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme pourraient être mises en danger. Les sites où l'on pratique les activités de plein air doivent prioritairement être protégés.

### Achalandage accru

La Coalition se réjouit de la popularisation et de la démocratisation des activités de plein air à des fins de tourisme et de loisir, de même que de l'engouement inégalé pour d'autres contextes d'utilisation du plein air (éducation en plein air, intervention par la nature et l'aventure, etc.). Toutefois, la croissance de l'achalandage augmente la pression sur les infrastructures existantes, qui ont rarement été conçues pour accueillir autant de personnes. Elle peut accélérer la dégradation des aménagements, ce qui peut compromettre la sécurité des pratiquantes et des pratiquants, en plus de nuire à la qualité de l'expérience. Il faut donc financer la création d'aménagements plus robustes qui respectent les standards rigoureux des organismes nationaux de loisir, favoriser le développement de nouveaux sites de pratique, notamment à proximité des milieux urbains (MÉQ, 2021a) et finalement assurer un entretien récurrent adéquat.

### Conséquences des changements climatiques

Les conséquences des changements climatiques contribuent elles aussi inévitablement à la dégradation plus rapide des sites de pratique et les gestionnaires de sites devront s'y adapter<sup>5</sup>. Ils devront, par exemple, diversifier leur offre d'activités, ajouter des équipements, déplacer des infrastructures et installations (Ouranos et MTO, 2020). Ils devront également adapter leurs pratiques d'aménagement: les sentiers, par exemple, et les infrastructures dont ils sont dotés (ex.: ponceau, escalier) risquent d'être endommagés par des pluies plus abondantes, car l'eau de ruissellement accélère l'érosion et peut même causer des glissements de terrain (Gagné, 2020). Des travaux d'entretien plus longs et plus fréquents pourraient être requis, par exemple, pour dégager les arbres tombés dans les sentiers lors de tempêtes violentes, comme celles que nous avons connues en mai 2022 (Marceau, 2022).

<sup>5</sup> Les gestionnaires de sites de pratique devront notamment composer avec des risques d'inondation et d'érosion causés par les pluies diluviennes de plus en plus fréquentes, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des perturbations naturelles, des hivers plus courts marqués par des redoux plus fréquents et un couvert de neige plus mince, de plus grandes fluctuations du niveau d'eau des lacs et des rivières (crues plus importantes et niveaux d'eau plus bas), des vents et des vagues de chaleur également plus intenses et fréquents (Gagné, 2020; Ouranos et MTO, 2020).

## Essoufflement des bénévoles et nécessaire professionnalisation du milieu

Plusieurs gestionnaires de sites de pratique d'activités de plein air font face au vieillissement et à l'essoufflement des bénévoles. Ce sont pourtant sur eux que repose l'entretien (Marceau, 2022), voire même le développement et la gestion de nombreux sites. L'apport des bénévoles est indéniable et le milieu du plein air est fier de pouvoir compter sur autant de personnes qui, en donnant de leur précieux temps, contribuent à rendre le plein air plus accessible. Or, afin de rendre les aménagements plus durables et les investissements qui les sous-tendent plus pérennes, il devient de plus en plus nécessaire de faire appel à des ressources humaines professionnelles dont l'expertise est reconnue.

Le soutien financier accordé doit être suffisant pour pouvoir proposer des conditions salariales et de travail concurrentielles aux responsables de l'aménagement et de l'entretien. En effet, la pénurie de main-d'œuvre qui frappe tous les secteurs de l'économie affecte inévitablement le milieu du plein air. Par exemple, en 2021, 82 % des parcs régionaux vivent des enjeux à cet égard : les postes saisonniers liés à l'aménagement et à l'entretien font partie des plus difficiles à combler (Raymond Chabot Grant Thornton, 2022b). Aussi, le secteur du loisir en général accuse un retard sur le plan de la rémunération des ressources humaines salariées (Thibault, 2022).

## Hausse du coût des assurances

Le milieu du plein air est confronté au durcissement du marché de l'assurance responsabilité civile. Selon une étude réalisée en 2021-2022, il est très difficile, pour certaines activités, de trouver une assurance abordable qui réponde adéquatement aux besoins. De plus, la majorité des répondantes et des répondants perçoivent le coût annuel des assurances comme un problème important et, pour 31 % d'entre eux, il s'agit même d'un enjeu majeur ou qui remet en question la poursuite des activités. Les gestionnaires de sites de pratique d'activités de plein air et les organismes ayant un chiffre d'affaires de moins de 30 000 \$ sont surreprésentés parmi les organisations qui vivent une situation problématique (Raymond Chabot Grant Thornton, 2022a).

Devant les défis mentionnés ci-haut, nous considérons qu'il est essentiel de soutenir financièrement la mise à niveau, l'amélioration, le développement ainsi que l'entretien régulier des sites et des sentiers de pratique d'activités de plein air, de manière à ce que les gestionnaires puissent offrir une expérience de qualité et sécuritaire.

## Conclusion

La Coalition québécoise du plein air tient à remercier le ministère des Finances du Québec de nous donner l'occasion de nous prononcer sur nos priorités dans le cadre de ces consultations. Il s'agit d'une occasion privilégiée pour notre milieu de mettre en valeur le grand succès qu'a rencontré jusqu'à maintenant le Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air (PAFSSPA). En soutenant financièrement l'amélioration, la mise à niveau et le développement des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air, ce programme a répondu à de réels besoins du milieu. Le travail entamé doit être poursuivi.

En effet, les nombreux bienfaits associés à la pratique d'activités de plein air sur les plans de l'économie du Québec et des régions, de la santé, de l'environnement et de la cohésion sociale justifient de tels investissements. De plus, il importe de soutenir les gestionnaires de sites afin de les aider à faire face à de nouveaux défis; ce sont des acteurs indispensables sans qui la population québécoise et les touristes ne pourraient découvrir ou pratiquer des activités de plein air dans un cadre sécuritaire, agréable et durable.

En ce sens, nous réitérons notre demande au ministère des Finances d'accorder les crédits budgétaires nécessaires au ministère de l'Éducation, afin de:

- **reconduire le PAFSSPA à hauteur de 33 millions \$ par année** au moins jusqu'en 2026-2027;
- **bonifier ce programme** en soutenant l'entretien régulier des sites et des sentiers de pratique d'activités de plein air, ce qui représente un investissement supplémentaire de **6,5 millions \$ par année**.

La Coalition québécoise du plein air demeure disponible pour contribuer à la réflexion entourant l'élaboration et la mise en œuvre d'une nouvelle mouture du PAFSSPA.

# Références

Bergeron, N., Mercure, C., Tanguay, C., Morin, P., et Bissonnette F. (2022). *Vers un programme national pour l'encadrement des activités de plein air au Québec: Étude préliminaire*. Réseau plein air Québec. [reseaupleinair.quebec/publications/etudes-et-rapports/etude-preliminaire-programme-national-encadrement-activites-plein-air](https://reseaupleinair.quebec/publications/etudes-et-rapports/etude-preliminaire-programme-national-encadrement-activites-plein-air)

Chaire de tourisme Transat ESG UQAM. (2017). *Étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques de plein air. Rapport final*. Chaire de tourisme Transat ESG UQAM. [chairedetourisme.uqam.ca/upload/files/Etude\\_Plein\\_air\\_rapport\\_final.pdf](https://chairedetourisme.uqam.ca/upload/files/Etude_Plein_air_rapport_final.pdf)

Coalition avenir Québec. (2022, 17 septembre). Plus d'accès à la nature pour les Québécois. *Coalition avenir Québec*. [coalitionavenirquebec.org/fr/blog/2022/09/17/plus-dacces-a-la-nature-pour-les-quebecois/](https://coalitionavenirquebec.org/fr/blog/2022/09/17/plus-dacces-a-la-nature-pour-les-quebecois/)

Coalition québécoise du plein air. (2018). *5 bonnes raisons d'investir dans le plein air et faire avancer le Québec! Avis de la Coalition québécoise du plein air présenté au ministre des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2018-2019*. Coalition québécoise du plein air. [a2b97928-9916-4c78-bde9-2675e77f91f0.usrfiles.com/ugd/a2b979\\_2522aa5aa9214910853a8a428bfc717b.pdf](https://a2b97928-9916-4c78-bde9-2675e77f91f0.usrfiles.com/ugd/a2b979_2522aa5aa9214910853a8a428bfc717b.pdf)

Gagné, M. (2020). S'adapter, tout le monde en même temps. *BESIDE*, (9). [beside.media/fr/ailleurs/ouranos/](https://beside.media/fr/ailleurs/ouranos/)

Institut de cardiologie de Montréal. (2021). *Les bienfaits de la nature sur la santé globale*. Institut de cardiologie de Montréal pour la Sépaq. [www.sepaq.com/resources/docs/org/autres/org\\_icm\\_rapport\\_nature\\_sante\\_globale.pdf](https://www.sepaq.com/resources/docs/org/autres/org_icm_rapport_nature_sante_globale.pdf)

La Presse canadienne. (2023, 31 janvier). La sédentarité coûte cher au système de santé, montre une étude. *Radio-Canada*. [ici.radio-canada.ca/nouvelle/1952515/sedentarite-cout-systeme-sante-etude-maladies](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1952515/sedentarite-cout-systeme-sante-etude-maladies)

Marceau, J. (2022, 20 juillet). Bénévoles des forêts à bout de souffle. *Radio-Canada*. [ici.radio-canada.ca/recit-numerique/4403/benevoles-forets-randonnee-pedestre-marcheurs-sous-finance](https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/4403/benevoles-forets-randonnee-pedestre-marcheurs-sous-finance)

Ministère de l'Éducation du Québec. (2021a). *Le plein air de proximité: un outil pour le développement local et municipal!* Ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec. [www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/loisir-sport/Guide\\_plein-air-proximite-municipal.pdf](https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/Guide_plein-air-proximite-municipal.pdf)

Ministère de l'Éducation du Québec. (2021b). *Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air*. Ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec. [www.education.gouv.qc.ca/municipalites/aide-financiere/pafsspa/](https://www.education.gouv.qc.ca/municipalites/aide-financiere/pafsspa/)

Ministère de l'Éducation du Québec. (2021c). *Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air. Règles et normes*. Ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec. [www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/loisir-sport/PAFSSPA-Guide-regle-normes.pdf](https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/PAFSSPA-Guide-regle-normes.pdf)



Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2017). *Avis sur le plein air: Au Québec, on bouge en plein air!* Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, gouvernement du Québec. [www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/images/SLS/sport\\_activite\\_physique/Au\\_Quebec\\_on\\_bouge\\_en\\_plein\\_air.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/images/SLS/sport_activite_physique/Au_Quebec_on_bouge_en_plein_air.pdf)

Ouranos et ministère du Tourisme du Québec. (2020). *Le tourisme de plein air et d'aventure à l'heure des changements climatiques*. Ouranos et ministère du Tourisme du Québec. [www.ouranos.ca/sites/default/files/2022-07/proj-201419-tourisme-bleau-fiche06.pdf](http://www.ouranos.ca/sites/default/files/2022-07/proj-201419-tourisme-bleau-fiche06.pdf)

Raymond Chabot Grant Thornton. (2021). *Portrait des parcs régionaux du Québec 2020*. Association des parcs régionaux du Québec. [www.parq.ca/\\_files/ugd/a2b979\\_2fc7cce42cc643808f42c65c5f66ee12.pdf](http://www.parq.ca/_files/ugd/a2b979_2fc7cce42cc643808f42c65c5f66ee12.pdf)

Raymond Chabot Grant Thornton. (2022a). *Étude sur les assurances dans le milieu du plein air et recommandations. Rapport final*. Réseau plein air Québec, Aventure écotourisme Québec et Association des parcs régionaux du Québec. [reseaupleinair.quebec/publications/etudes-et-rapports/etude-sur-les-assurances-dans-le-milieu-du-plein-air/](http://reseaupleinair.quebec/publications/etudes-et-rapports/etude-sur-les-assurances-dans-le-milieu-du-plein-air/)

Raymond Chabot Grant Thornton. (2022b). *Portrait des parcs régionaux du Québec 2021*. Association des parcs régionaux du Québec. [www.parq.ca/\\_files/ugd/a2b979\\_a3387dc24547467489b06bb78b7e3e4f.pdf](http://www.parq.ca/_files/ugd/a2b979_a3387dc24547467489b06bb78b7e3e4f.pdf)

Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq). (2022). *Connecter les gens à la nature. Rapport annuel 2021-2022*. Sépaq. [www.sepaq.com/resources/docs/org/doc\\_corpo/org-rapport-annuel-20212022.pdf](http://www.sepaq.com/resources/docs/org/doc_corpo/org-rapport-annuel-20212022.pdf)

Thibault, A. (2022). Une stratégie structurante pour affronter la pénurie de main-d'œuvre. *Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir*, 19(15). [oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/FWG/GSC/Publication/170/377/1765/1/610107/5/O0004377796\\_Bulletin\\_volume\\_19\\_15\\_v2.pdf](http://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/FWG/GSC/Publication/170/377/1765/1/610107/5/O0004377796_Bulletin_volume_19_15_v2.pdf)

Rando Québec. (2021, 1<sup>er</sup> décembre). La pandémie sur les sentiers: un besoin de soutien accru pour les gestionnaires. *Rando Québec*. [www.randoquebec.ca/la-pandemie-sur-les-sentiers-un-besoin-de-soutien-accru-pour-les-gestionnaires/](http://www.randoquebec.ca/la-pandemie-sur-les-sentiers-un-besoin-de-soutien-accru-pour-les-gestionnaires/)